

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

UNITE-EGALITE-PAIX

DECLARATION DU SECRETAIRE GENERALE DU MINISTRE DE
LA JUSTICE ET DES AFFAIRES PENITENTIAIRES, CHARGE DES
DROITS DE L'HOMME



*ADOPTION DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL
EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL*

GENEVE

30 AVRIL 2013

Monsieur le Président,
Distingué Membres de la Troïka
Ambassadeur,
Distingués Représentant

Dans l'attente de l'adoption du rapport du groupe de travail par le Conseil des Droits de l'Homme, je voudrais chaleureusement remercier les distingués membres de la troïka composée de l'Eta du Qatar, du Burkina faso et la République Bolivarienne du Venezuela pour leurs disponibilités et leurs sens des responsabilités qui les a guidé dans l'exécution de la mission qui leur a été confiée par le Conseil des droits de l'Homme.

Je voudrais également remercier les nombreuses délégations dont l'amitié à l'égard de Djibouti à une fois de plus était démontrée à travers le nombre important de déclarations encourageantes.

Il en est résulté des recommandations pertinentes et constructives qui vont dans le sens d'encourager mon pays à poursuivre ses efforts en vue de l'amélioration de la situation des droits de l'Homme sur le terrain.

En ce qui concerne les recommandations dont la mise en œuvre a déjà commencé, nous poursuivront les efforts entrepris.

La République de Djibouti, comme à l'accoutumée accepte et prendra en charge jusqu'à 98% des recommandations émises, elle est déterminée aussi à poursuivre une coopération efficace avec l'ensemble des mécanismes des droits de l'Homme y compris les procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme.

Mon pays souscrit pleinement au principe cependant les invitations seront lancés en fonction de nos priorités et dans l'objectif d'améliorer toujours les droits de l'Homme sur le terrain.

Enfin mon Gouvernement espère qu'avec l'accompagnement de la communauté internationale en générale et du Haut-commissariat aux droits de l'homme en particulier, il viendra à bout des contraintes évoqués dans le rapport national et par conséquent atteindre ses objectifs du millénaire dans le domaine des droits de l'Homme.

La République de Djibouti consciente du rôle du mécanisme de l'examen périodique universel réitère et réaffirme son engagement à ne ménager aucun effort dans la promotion et la protection des droits de l'Homme. Je ne saurai terminer mes propos sans lancer un appel vibrant à l'ensemble de nos partenaires de se donner les moyens de nous assister pour mettre en œuvre toutes ces recommandations visant à renforcer l'Etat de droit.

Je vous remercie Monsieur le Président